



PROGRAMME DE BOURSES MOBILITE ENSEIGNANTS CHERCHEURS

Appel à candidatures

Le Centre d'Excellence Africain en Sciences Mathématiques et Applications (CEA-SMA) de l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques (IMSP) du Bénin lance un programme de bourses de mobilité enseignants-chercheurs à l'intention des scientifiques séniors en mathématiques fondamentales et appliquées, en physique mathématique et en informatique.

Objectifs du programme : le programme vise à favoriser la rencontre et les échanges des enseignants-chercheurs d'autres universités et centres de recherche avec, d'une part leurs collègues de l'IMSP ou en séjour à l'IMSP et, d'autre part avec les étudiants de master et de doctorat de l'IMSP.

Domaines concernés : les bourses sont disponibles dans les domaines suivants : Mathématiques fondamentales et appliquées, Data Science, Management des systèmes d'information, Internet des objets, Physique mathématique et théorique, Informatique, Recherche opérationnelle, Statistiques et probabilités et Ingénierie mathématique.

Conditions d'éligibilité : être enseignant-chercheur dans l'un des domaines sus-cités. Les candidatures féminines sont particulièrement encouragées. L'existence de contacts scientifiques avec un enseignant-chercheur de l'institut ou un collaborateur scientifique externe de l'institut sera considéré comme un avantage supplémentaire.

Durée et Lieu : les bourses seront octroyées pour une durée de un à trois mois et les bénéficiaires mèneront leurs activités sur le campus de l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques à Dangbo au Bénin.

Le dossier de candidature comprend :

1. une lettre de motivation adressée au directeur de l'IMSP ;
2. un formulaire de candidature dûment rempli (formulaire à télécharger sur le site de l'IMSP et du CEA-SMA) ;
3. un Curriculum Vitae détaillé avec une liste de toutes les publications ;
4. un projet de recherche contenant un plan de recherche détaillé (max. 5 pages) ;
5. Nom et adresse d'un enseignant-chercheur ou un collaborateur externe de l'IMSP avec qui le candidat collabore scientifiquement.

La bourse comprend:

- une allocation mensuelle ;
- les frais de voyage aller-retour du lieu de résidence du bénéficiaire au campus de l'institut à Dangbo ;
- une assurance maladie couvrant la période de la bourse ;
- une allocation de résidence pour les bénéficiaires étrangers.

L'obligation est faite à tout bénéficiaire d'une bourse de mobilité enseignants-chercheurs de mentionner les références de l'IMSP et du CEA-SMA sur toute publication scientifique faite grâce à cette bourse et de fournir, à la fin du séjour, un rapport détaillé sur les résultats scientifiques obtenus durant son séjour à l'IMSP y compris les articles et les preprints.

Candidature et date limite : les dossiers de candidatures peuvent être déposés au secrétariat du CEA-SMA à l'IMSP à Dangbo ou bien envoyés par courrier électronique (secretariat_cea@imsp-uac.org) deux mois au moins avant la date de démarrage du séjour souhaitée par le candidat.

Sites web: www.imsp-benin.com ; www.ceasma-benin.org